



BULLETIN D'ADHÉSION à l'association "Les Paniers de Lesigny" - Saison 2024/2025

saison du 10 Avril 2024 au 9 avril 2025

Je soussigné(e)

Demeurant au :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

➤ **M'engage à respecter les principes et engagements de la CHARTE des AMAP que j'ai signée**

La charte des AMAP de mars 2014 est à signer au moment de la signature du contrat, et consultable à chaque distribution et sur le site du réseau Amap Ile-de-France : amap-idf.org.

➤ **M'engage à respecter les spécificités de cette AMAP :**

- Assurer des distributions (aide à l'installation, peser, suivre l'émargement..... etc)
- Gérer mes absences prévisibles en trouvant une alternative (retrait par connaissance, échange avec amapiens, etc). Le cas échéant, au bout de 48h, le panier de légumes et le pain seront partagés ou distribués.
- Prévenir en cas de retard pour la distribution quand je suis de permanence.
- Informer le (la) secrétaire de tout changement de coordonnées - afin de rester joignable.
- Partager risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc...)
- M'impliquer dans la vie associative de l'AMAP (distribution, animations, aide aux producteurs, promotion, etc).

➤ **L'adhésion à l'association m'apporte la possibilité de m'inscrire sur les différents contrats, ainsi que les différentes commandes groupées proposées durant l'année**

➤ **Lieu et jour de distribution** : Durant toute la saison, les distributions se dérouleront les mercredis de 18h30 à 19h45 au local ci-dessous :

Avenue du Château, 77150 Lesigny ou Maison des associations, 27 rue de Villarceau

▲ **IMPORTANT ! Sans manifestation de votre part dans les 48h, vos produits seront partagés ou distribués**

➤ **Cotisation annuelle à l'association de 15 euros par chèque à l'ordre de "Les Paniers de Lesigny"**

Elle sert à financer :

- L'adhésion au réseau Amap Ile-de-France incluant une assurance collective pour nos rassemblements
- D'éventuels achats de matériel
- Les frais de fonctionnement

➤ **La communication au sein de notre association est faite au travers d'un groupe whatsapp, et qui permet de communiquer avec l'ensemble des adhérents de l'association.**

➤ **Toutes les informations et les contrats sont disponibles sur le site : <https://amaplesigny.jimdofree.com>**

Contrat signé le à et établi en 1 exemplaire
Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"